

Grille d'autoévaluation et de progression (mode d'emploi)

Comment accueillir un jeune dans les meilleures conditions de sécurité dans mon entreprise ?

Cet outil vous aide à vous positionner pour l'accueil d'un jeune dans votre entreprise en matière de Santé Sécurité au Travail

La grille qui vous est proposée, vous permet de **vous positionner** sur **quatre niveaux** dans une **logique de progression** relative au domaine de la Santé Sécurité au Travail. Celle-ci est composée de différentes étapes au regard des objectifs d'accueil.

Il s'agit d'une analyse organisée autour **des thèmes** suivants :

- Le document unique d'évaluation des risques professionnels
- La conformité des équipements de travail et installations
- L'accueil du jeune
- L'accompagnement du jeune et sa formation en santé sécurité au travail, durant le stage
- Les partenaires en matière de santé sécurité au travail
- Les relations avec l'établissement d'enseignement (Lycée, Centre de Formation d'Apprentis...)

Comment utiliser les grilles ?

La question à se poser :
À quel niveau est ce que je me situe ?

Indiquer la date à laquelle l'action a été réalisée ou constatée

Niveau 1 =
niveau
minimum
Niveau 4 =
niveau de
progression

| NIVEAU | A quel niveau je me situe? Insérer une date au niveau atteint | Définition des niveaux | Éléments explicatifs | Exemples d'outils et ressources associés existants |
|--------|--|------------------------|----------------------|--|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |

J'ai besoin d'explications : voici des éléments complémentaires

Document unique d'évaluation des risques professionnels

| NIVEAU | A quel niveau je me situe? <i>Insérer une date au niveau atteint</i> | Définition des niveaux | Éléments explicatifs | Exemples d'outils et ressources associés existants |
|--------|---|--|--|---|
| 1 | | Je suis engagé dans une démarche ERP | Le chef d'entreprise a l'obligation depuis 1991 de réaliser en permanence une évaluation des risques professionnels dans son entreprise. Il doit identifier les risques, les analyser et prendre les mesures de prévention | La documentation est disponible sur les sites indiqués en bas de page et fiche 7 Liste des personnes ressources en bas de page |
| 2 | | J'ai réalisé mon DU | Cette évaluation est transcrite dans un document écrit appelé DU « document unique » | |
| 3 | | J'actualise régulièrement mon DU | Le document unique est actualisé en tant que de besoin et au moins une fois par an | |
| 4 | | J'utilise le DU comme support pour l'accueil du jeune | Le document sert à présenter l'entreprise et les risques auxquels le jeune est exposé, les mesures de prévention | Voir fiche Accueil du jeune Mallette « accueil en exploitation agricole » |

Complément d'information par rapport au niveau atteint :

Site Internet à consulter : « Santé Sécurité en agriculture » de la MSA, site du ministère de l'agriculture, site de l'INRS.

Personnes ressources à contacter :
Conseiller en prévention et médecin du travail de la MSA, inspection du travail.
Enseignant coordinateur du stage, directeur du CFA.

Conformité des équipements de travail et installations

| NIVEAU | A quel niveau je me situe? <i>Insérer une date au niveau atteint</i> | Définition des niveaux | Eléments explicatifs | Exemples d'outils et ressources associés existants |
|--------|---|--|---|--|
| 1 | | Je contrôle l'état de conformité des équipements de travail et des installations | Ce que je peux contrôler moi-même. Exemple : état des protecteurs sur les machines, Et ce que je fais contrôler. Exemples : appareil de levage, installations électriques ... | La documentation est disponible sur les sites indiqués en bas de page et fiche 7 Liste des personnes ressources en bas de page |
| 2 | | Je mets à niveau, je réalise ou je fais réaliser les mises en conformité nécessaires | | Guide de mise en conformité des machines mobiles agricoles et forestières du CEMAGREF Documents de branches professionnelles sur la mise en conformité des équipements de travail fixes |
| 3 | | Je mets en place un contrôle formalisé régulier, je suis à jour des vérifications réglementaires | Pérennité et traçabilité des vérifications et de leur suivi | Registre de sécurité |
| 4 | | Je présente au jeune l'ensemble du matériel et des installations (je le forme à la sécurité pour l'utilisation de chaque équipement de travail autorisé + notion de veille et d'alerte) | Quels sont les moments privilégiés ? (voir fiches accueil et accompagnement) | |

Complément d'information par rapport au niveau atteint :

Site Internet à consulter : « Santé Sécurité en agriculture » de la MSA, site du ministère de l'agriculture, site de l'INRS.

Personnes ressources à contacter :

Conseiller en prévention et médecin du travail de la MSA, inspection du travail.
Enseignant coordinateur du stage, directeur du CFA.

Accueil (sensibilisation à....)

| NIVEAU | A quel niveau je me situe? <i>Insérer une date au niveau atteint</i> | Définition des niveaux | Eléments explicatifs | Exemples d'outils et ressources associés existants |
|--------|---|---|--|---|
| 1 | | Je consacre du temps pour préparer l'accueil du jeune je libère du temps pour l'accueillir | S'organiser pour accueillir le jeune dans de bonnes conditions avant et au moment de l'accueil Réunir les documents... | La documentation est disponible sur les sites indiqués en bas de page et fiche 7 Liste des personnes ressources en bas de page |
| 2 | | Je présente l'entreprise, les activités, les personnes qui y travaillent en intégrant la SST | A cette occasion, rappel des obligations pour accomplir un bon travail en respectant les règles de sécurité (horaires, pauses, équipements de protection, etc) | Panneaux de consignes (voir site Internet) Document unique Guides d'accueil par filière (Internet MSA) |
| 3 | | Je dialogue avec le jeune (j'écoute ses attentes et motivations), et je vérifie sa compréhension des informations transmises | En cas de difficultés, contacter l'enseignant coordinateur du stage pour un élève ou le directeur du CFA | Carnets de liaison et de stage |
| 4 | | Je lui présente les travaux prévus durant la période (stage, apprentissage) qui sont en adéquation avec les objectifs de la période de formation | En cas de difficultés, contacter l'enseignant coordinateur du stage pour un élève ou le directeur du CFA | Obligatoire : la convention de stage (partie annexe pédagogique), contrat d'apprentissage |

Complément d'information par rapport au niveau atteint :

Site Internet à consulter : « Santé Sécurité en agriculture » de la MSA, site du ministère de l'agriculture, site de l'INRS.

Personnes ressources à contacter :

Conseiller en prévention et médecin du travail de la MSA, inspection du travail.

Enseignant coordinateur du stage, directeur du CFA.

Accompagnement et formations SST

| NIVEAU | A quel niveau je me situe? <i>Insérer une date au niveau atteint</i> | Définition des niveaux | Eléments explicatifs | Exemples d'outils et ressources associés existants |
|--------|---|---|---|---|
| 1 | | Je réalise la planification des activités du jeune et j'identifie les risques associés aux activités planifiées | Exemple : remise d'un planning de travail | La documentation est disponible sur les sites indiqués en bas de page et fiche 7 Liste des personnes ressources en bas de page |
| 2 | | J'assure une formation à la sécurité au poste de travail pour chaque activité tout au long du stage | Avant tout il faut s'informer des acquis du jeune en matière de SST | |
| 3 | | J'organise l'encadrement du jeune en fonction de son degré d'autonomie et de la dangerosité des tâches | Qui encadre ? le jeune peut-il occuper un poste seul? Rôle de l'encadrant : donner des consignes en respectant la réglementation du travail des jeunes et contrôler le respect de celles-ci par le jeune : équipements et travaux interdits, durée du travail... | Convention type de stage (Voir instruction DGER/SD/POFE du 20/09/2007, publié au BO du MAAP accessible sur Internet) |
| 4 | | J'évalue que le jeune réalise en sécurité les tâches confiées | Vérifier qu'il a compris et qu'il met en pratique, savoir faire et savoir être | |

Complément d'information par rapport au niveau atteint :

Site Internet à consulter : « Santé Sécurité en agriculture » de la MSA, site du ministère de l'agriculture, site de l'INRS.

Personnes ressources à contacter :

Conseiller en prévention et médecin du travail de la MSA, inspection du travail.

Enseignant coordinateur du stage, directeur du CFA.

Partenaires Santé Sécurité au Travail (SST)

| NIVEAU | A quel niveau je me situe? <i>Insérer une date au niveau atteint</i> | Définition des niveaux | Eléments explicatifs | Exemples d'outils et ressources associés existants |
|--------|---|--|---|---|
| 1 | | J'identifie le représentant de l'établissement d'enseignement et la MSA | Le maître de stage / le maître d'apprentissage dispose de leurs coordonnées afin de les joindre au besoin (téléphone, mail, fax...) | La documentation est disponible sur les sites indiqués en bas de page et fiche 7 Liste des personnes ressources en bas de page |
| 2 | | J'identifie mes partenaires dans le domaine de la SST à l'occasion de l'accueil du jeune | Le représentant de l'établissement d'enseignement La MSA et l'inspecteur du travail Les Organismes Professionnels Agricoles et les prestataires de services (Disposer de leurs coordonnées afin de les joindre au besoin) | |
| 3 | | Je contacte en tant que de besoin mes partenaires SST | Accompagnement : pour des projets d'aménagement de poste de travail, pour l'évaluation des risques... Aménagement du local phyto Formation à la SST Demande de documentation Informations sur la réglementation du travail... | |
| 4 | | Je mets en oeuvre des prescriptions avec les partenaires | Idem | |

Complément d'information par rapport au niveau atteint :

Site Internet à consulter : « Santé Sécurité en agriculture » de la MSA, site du ministère de l'agriculture, site de l'INRS.

Personnes ressources à contacter :
Conseiller en prévention et médecin du travail de la MSA, inspection du travail.
Enseignant coordinateur du stage, directeur du CFA.

Les relations avec les établissements d'enseignement

| NIVEAU | A quel niveau je me situe? <i>Insérer une date au niveau atteint</i> | Définition des niveaux | Eléments explicatifs | Exemples d'outils et ressources associés existants |
|--------|---|--|---|--|
| 1 | | Je m'informe sur les conditions d'accueil d'un stagiaire ou d'un apprenti | Participation aux réunions organisées par l'établissement | La documentation est disponible sur les sites indiqués en bas de page et fiche 7 Liste des personnes ressources en bas de page |
| 2 | | Je participe activement à l'élaboration de la convention de stage ou du contrat d'apprentissage | Dérogation aux travaux dangereux Réglementation du travail Travaux demandés au jeune en conformité avec les référentiels pédagogiques | Les référentiels pédagogiques sont tenus à la disposition du maître de stage ou d'apprentissage et consultables sur le site Internet Chlorofil |
| 3 | | J'assure le suivi du stagiaire | Adaptation des travaux en relation avec l'établissement, en conformité avec les référentiels Tenue à jour des documents de liaison Gestion des incidents (alerte) | |
| 4 | | J'apprécie les conditions d'accueil du jeune avec l'établissement d'enseignement | Bilan avec le jeune, avec l'établissement en vue de préparer l'accueil des prochains stagiaires ou apprentis | |

Complément d'information par rapport au niveau atteint :

Site Internet à consulter : « Santé Sécurité en agriculture » de la MSA, site du ministère de l'agriculture, site de l'INRS.

Personnes ressources à contacter :
Conseiller en prévention et médecin du travail de la MSA, inspection du travail.
Enseignant coordinateur du stage, directeur du CFA.

Grille d'autoévaluation et de progression

FICHE 7

Liste de Sites Internet

| SITES MENTIONNES DANS LA GRILLE D'AUTO-EVALUATION DU MAITRE DE STAGE OU D'APPRENTISSAGE | POUR ENTRER DANS LES SITES MENTIONNES DANS LE DOCUMENT CLIQUEZ CI-DESSOUS |
|--|--|
| Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement agricole - Santé sécurité au travail - Enseignement agricole - Référentiels | http://www.chlorofil.fr/etablisements/procedures-et-demarches/sante-et-securite-au-travail-msa.html http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications.html |
| Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (emploi, social) | http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/emploi-social/sante-et-securite-au-travail |
| Mutualité sociale agricole <ul style="list-style-type: none"> - Santé Sécurité au Travail – Les documents en ligne - Santé Sécurité au Travail – Enseignement agricole | http://references-sante-securite.msa.fr/front/id/SST http://references-sante-securite.msa.fr/front/id/SST/S_Des-outils--sante-et--securite/S_PUBLICS/S_Jeunes-en-formation |
| Ministère du Travail | http://www.travailler-mieux.gouv.fr |
| Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail | http://www.inrs.fr/htm |